ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lois de financement de la sécurité sociale

Question écrite n° 89332

Texte de la question

M. Axel Poniatowski appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les recommandations que la Cour des comptes formule dans son rapport sur l'application des lois de financements de la sécurité sociale de septembre 2010. Si la plus haute juridiction financière reconnaît les progrès considérables réalisés dans la lutte contre la fraude, elle relève qu'il existe encore des marges de progression notable. Ainsi, dans la seule branche famille, le montant des fraudes s'élève aujourd'hui à 3 milliards d'euros. Il lui demande par conséquent de bien vouloir lui préciser les suites qu'elle envisage de donner aux recommandations de la Cour des Comptes.

Données clés

Auteur : M. Axel Poniatowski
Circonscription : Val-d'Oise (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 89332
Rubrique : Finances publiques
Ministère interrogé : Santé et sports
Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 28 septembre 2010, page 10507
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)